

Transactions	
Prix de Vente TTC (TVA 20%)	Honoraires TTC (TVA 20%) à la charges du vendeur
Inférieur à 155 000 €	8 % avec un minimum de 10 000 €
155 001 à 200 000 €	6.5 %
200 001 à 300 000 €	6 %
300 001 à 500 000 €	5.5 %
Au-delà de 500 001 €	5 %
Commerces et Terrains	8 %
Box et Parking	2 500 €
Estimation	120 €

A compter du 01/01/2025
Honoraires TTC (taux de TVA 20%) charge vendeurs (sauf cas particulier)

Nous rappelons à notre aimable clientèle que les honoraires d'un agent immobilier ne sont dus qu'à la réalisation effective de la transaction. La remise d'une facture est obligatoire.